



MEGA BRANDS OBTIENT UN RÈGLEMENT FAVORABLE

MONTREAL, le 9 novembre 2009 – MEGA Brands Inc. (TSX : MB) est heureuse d'annoncer le règlement de tous les litiges en cours avec Lawrence Rosen, Jeffrey Rosen et Sydney Rosen (les "Rosen"). Les Rosen avaient déposé en 2006 une poursuite, par laquelle ils réclamaient une contrepartie additionnelle et des dommages à la suite de l'acquisition de Rose Art. MEGA Brands avait alors déposé une demande reconventionnelle, déclarant que les Rosen avaient retenu de l'information et fait de fausses représentations sur d'importants défauts affectant la gamme de produits Magnetix, acquise dans le cadre de cette transaction.

« Il s'agit d'une excellente nouvelle pour notre entreprise. L'entente confirme ce que nous avons toujours soutenu, à l'effet que d'importants défauts affectant les jouets Magnetix n'avaient pas été révélés à MEGA Brands avant l'acquisition de Rose Art. Ce règlement justifie également la décision de la Société de contrer la demande des Rosen pour le versement d'une contrepartie additionnelle », a déclaré Marc Bertrand, président et chef de la direction de MEGA Brands. « Un règlement de cette ampleur, en cours de procès, est une preuve éloquente du mérite de notre cause. »

Selon le règlement, MEGA Brands recevra un montant au comptant d'approximativement 17,2 millions \$. De plus, les Rosen abandonnent toute prétention à des considérations additionnelles qui totalisaient 54,8 millions \$. À la suite de cette entente, la Société comptabilisera une récupération de 72 millions \$ à ses états financiers du troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009.

La Société entend publier ses résultats du troisième trimestre le 13 novembre.

Énoncés prévisionnels

Toutes les déclarations du présent communiqué qui n'ont pas trait directement et exclusivement à des faits historiques sont des "énoncés prospectifs". Ces énoncés représentent les intentions, les projets, les prévisions et les convictions de la Société. Dans certains cas, ces énoncés nous obligent à formuler des hypothèses, et le risque que ces hypothèses soient incorrectes est important. De plus, ces énoncés sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sous réserve des lois applicables. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés. De plus amples renseignements sur les risques pouvant faire en sorte que les résultats réels soient considérablement différents de nos prévisions actuelles se trouvent à la rubrique "Risques et incertitudes" du rapport de gestion annuel de la

Société pour l'exercice 2008 et du rapport de gestion du deuxième trimestre 2009 disponibles sur SEDAR.

À propos de MEGA Brands

MEGA Brands est une famille de marques mondiales réputées dans les catégories des jouets de construction, des jeux de société et des casse-tête, de l'art et de l'artisanat ainsi que de la papeterie. Elle offre aux enfants et aux familles des expériences créatives et stimulantes grâce à des produits novateurs, bien conçus, abordables et de haute qualité, qui traduisent la promesse de sa marque : Une famille de marques fiables. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez visiter <http://www.megabrands.com>.

Le logo MEGA, Une famille de marques fiables, Mega Bloks, Rose Art, MagNext et Board Dudes sont des marques de MEGA Brands Inc. ou de ses filiales.

Renseignements:

Analystes et investisseurs

Eric Laniel, (514) 333-5555 poste 2620
elaniel@megabrands.com

Média

Carine Sroujian
(514) 333-5555 poste 2669
csroujian@megabrands.com